

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que **le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 7 avril 2026, à 20h**, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026
2. Administration générale
 - Délégation du Conseil Municipal au Maire de certaines de ses attributions
 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes, des Conseillers municipaux délégués et du Maire délégué
 - Création des commissions municipales et désignation des référents
 - Détermination du nombre de représentants de la Commune au Conseil d'Administration du C.C.A.S.
 - Election des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bournezeau
 - Vendée Expansion - SPL : Désignation du représentant permanent à l'Assemblée spéciale et du représentant permanent à l'Assemblée générale des actionnaires
 - Représentation de la Commune au Comité Territorial de l'Energie en vue de l'élection des délégués au Comité syndical du SYDEV
 - Election d'un représentant au syndicat mixte e-Collectivités au sein du collège des communes
 - Election des représentants du Conseil Municipal au sein du SIVU Transport Scolaire de la Région de Sainte Hermine
 - Election des représentants du Conseil Municipal au sein du SIVU Transport Scolaire de la Région de Chantonnay
 - Nomination des représentants de la commune de Bournezeau pour siéger au sein du GIP GEO VENDEE
3. Finances
 - Vote des taux des taxes directes locales 2026
4. Ressources Humaines
 - Régime indemnitaire RIFSEEP
5. Marchés publics

- Attribution du marché de travaux du lot 3 pour la restauration de l'église de Bournezeau
 - Avenants au marché de travaux pour la réalisation de l'extension et la réhabilitation des commerces et logements
6. Domaine et patrimoine
- Logement n° 1 situé 35 rue Jean Grolleau : loyer du 1er juin 2026 au 31 mai 2027
7. Questions diverses
- Ouvert à tous.

Installation du Conseil Communautaire

Nous vous informons que le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **mercredi 8 avril 2026**, à 18h30, à la salle Antonia à Chantonay.

Ouvert à tous.

Du changement au service Urbanisme

Après de nombreuses années au service de la mairie en tant qu'agent administratif, et plus particulièrement en charge des dossiers d'urbanisme, **Christine ROUSSEAU a pris une retraite bien méritée**. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et les années consacrées à Bournezeau, et lui souhaitons une très belle retraite.

Elle est remplacée par Virginie ENFRIN, arrivée mi-mars. Forte d'une expérience similaire acquise à la commune de La Chaize-le-Vicomte, elle devient désormais votre nouvelle interlocutrice pour toutes vos démarches d'urbanisme.

Afin de faciliter le traitement de vos dossiers, il est préférable de prendre rendez-vous au préalable.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous lui réserverez.

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie du 7 au 17 avril 2026

Du mardi 7 avril au vendredi 17 avril 2026 inclus, la mairie sera exceptionnellement ouverte uniquement les matins, de 9h à 12h.

En raison d'une actualité municipale particulièrement riche et d'une organisation temporairement adaptée des services, les horaires d'accueil sont exceptionnellement aménagés durant cette période.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ces créneaux horaires, nous vous invitons à contacter la mairie afin de convenir d'un rendez-vous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Plantation de haies : dernier rappel

Dans le cadre de son plan biodiversité climat **le département de la Vendée propose, en collaboration avec la commune, un programme de plantations de haies et de bosquets pour les particuliers et les agriculteurs**. Cette opération est subventionnée à 80%. Les 20% restant concernent la préparation du terrain et la plantation, ce qui veut dire que cette action est gratuite pour les personnes volontaires.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à l'accueil de la Mairie en indiquant votre nom, vos coordonnées et le linéaire à planter.

On sort les raquettes !

Le Tennis Club de Bournezeau et l'équipe municipale ouvrent le court extérieur ce week-end de Pâques. Un nouvel équipement municipal pour la pratique de ce sport est désormais accessible à tous :

Envie de frapper la balle, c'est facile. Pour cela, quelques infos :

- L'adhésion permet l'accès au court extérieur de tennis. Pour l'année, son coût est de 20 € par foyer et s'effectue via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/tennis-club-bournezeau/adhesion/adhesion-2026->

[accés-court-extérieur-tennis-bournezeau](#)

- Une fois votre adhésion validée, il vous suffit de créer un compte sur : <https://ballejaune.com/club/tcbournezeau> Vous pourrez alors réserver votre créneau et recevrez automatiquement le code d'accès au court.

Ensuite, c'est comme si vous y étiez !

Nous vous rappelons également que le court extérieur (du bout du monde) à St Vincent Puymaufrais est en libre service sans réservation.

📧 Contact mail pour tout renseignement : tennis.bournezeau@gmail.com

Vacances de printemps avec l'Office de Tourisme

Bientôt les Vacances !!! L'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose [quelques animations pour l'occasion sur l'ensemble du Pays de Chantonnay](#).

👁️ **A Bournezeau :**

. Atelier de création : tressons une œuvre ensemble - Sentier Amanéa (Bournezeau), **mercredi 15 avril** à 10h30 et 14h30. Durée de l'atelier : 1h30. Gratuit. A partir de 5 ans.

Avec Myriam Roux, plasticienne spécialisée dans le tissage contemporain, laissez libre cours à votre créativité. Participez à la réalisation d'une œuvre collective unique, entièrement réalisée en osier, et repartez avec le plaisir d'avoir contribué à cette création artistique. Un instant suspendu où petits et grands tressent ensemble beauté et imagination, au rythme de la nature.

→ Réservations à l'Office de Tourisme, place de la Liberté, Chantonnay ; par téléphone au 02 44 40 20 06 ; sur le site www.paysdechantonnay.fr/billetterie-et-vente-boutique/

Le festival Les Petits Détours

Le festival Les Petits Détours revient **du 10 au 12 avril 2026** pour sa 4ème édition. Une programmation variée autour de la rencontre. Rendez-vous culturel apprécié par les habitants du Pays de Chantonnay. 7 représentations de spectacle vivant dans 4 communes du territoire : Chantonnay, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Sigournais.

👁️ Programme et accès à la billetterie en ligne sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les festivités du gué de Trizay

L'Association des Festivités du Gué propose **différentes animations à l'Abbaye de Trizay à l'occasion du week-end de Pâques**.

Au programme :

Du 3 au 6 avril, de 11h à 18h : exposition de peintures, sculptures, mosaïques, etc.

Les 4 et 5 avril, à 17h : théâtre d'improvisation, lectures, contes...

Dimanche 5 avril, à 11h : chasse aux œufs (enfants jusqu'à 8 ans).

Entrée libre et gratuite. Bar et restauration sur place.

Visite guidée d'une heure sur réservation au 06.12.03.64.04, tarif 5 €

POUR RAPPEL

Tri des déchets !

Nous constatons depuis plusieurs mois **beaucoup de dépôts sauvages aux points d'apports volontaires** 🗑️. Pour rappel, sur ces points, nous collectons uniquement le verre et les papiers dans les containers dédiés. Or, nous retrouvons régulièrement des sacs poubelles au pied des containers, ce qui est **strictement interdit** 🚫 **et passible**

d'une amende de 150 euros.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Mal trier coûte cher à la collectivité... mais surtout, cela fait perdre un temps précieux à nos agents techniques.

Chaque semaine, ils doivent consacrer une demi-journée entière à refaire le tri des déchets mal déposés.

Ce travail n'est pas seulement peu valorisant : c'est surtout du temps qui n'est plus disponible pour leurs missions essentielles : entretien des espaces publics, réparations, interventions urgentes, amélioration du cadre de vie...

🕒 Quelques secondes pour trier correctement permettent d'économiser plusieurs heures de travail à la commune.

Démarchage à domicile : faux agents

Sycléa (Syndicat de collecte des déchets ménagers) souhaite alerter la population sur la présence d'individus se faisant passer pour des agents de la Collectivité sur le Pays de Chantonnay.

! Soyez vigilants !

- . Ne les laissez pas entrer chez vous.
- . Ne leur communiquez aucune information personnelle.
- . Ne leur donnez aucune somme d'argent.

Nous vous rappelons que, pour toute intervention d'un technicien Sycléa (réparation ou changement d'un bac, livraison d'un composteur...), les usagers sont toujours prévenus à l'avance.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation 🏠 dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

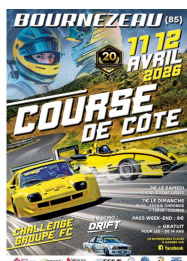
Agenda



03/04/2026

Exposition & chasse aux oeufs à Trizay

organisée par l'association Les Festivités du gué de Trizay



11/04/2026 au 12/04/2026

Course de côte

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



23/04/2026

Atelier scrapbooking

organisé à la bibliothèque



26/04/2026

Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr